

Chain Guard Industrial Lubricants  
21 Amber Street, # 9  
Markham, Ontario, L3R 4Z3  
Canada  
905.752.LUBE (5823)

**PRODUIT: Chain Guard Formula 600 - 400g**

**CODE: AD-510000**

### SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Numéro del produit..... AD-510000  
 Identité du produit..... Chain Guard Formula 600 - 400g  
 Référence du fabricant..... Chain Guard Industrial Lubricants  
 21 Amber St. #9  
 Markham, Ontario  
 Canada  
 L3R 4Z3  
 905-752-LUBE (5823)

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures.. CANUTEC : recueillir 613-996-6666.  
 Utilisation recommandée..... Lubrifiant de chaîne qualité alimentaire où contact alimentaire accidentel peut se produire.  
 Famille chimique..... Lubrifiant à base synthétique Ester.

### SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification des dangers :  
 Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 2. Gaz sous pression - gaz liquéfié .  
 Dangers pour la santé..... Toxicité aiguë par voie orale - catégorie 5.  
 Dangers pour l'environnement..... Non classifié.  
 Éléments d'étiquetage :  
 Mot indicateur..... MISE EN GARDE.  
 Mention de danger..... Aérosols inflammables. Récipient sous pression : risquent d'éclater si chauffé. Contient un gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Peut être nocif si avalé.

Conseils de prudence :  
 Prévention..... Tenir à l'écart de chaleur, des surfaces chaudes, étincelles, flammes nues et autres sources d'ignition. Non fumeur. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après l'utilisation.

Réponse..... Appeler un centre antipoison, si vous vous sentez mal.  
 Stockage..... Protéger des rayons du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° C/122° F. Stocker dans un endroit bien ventilé.  
 Élimination..... Disposer de contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.  
 Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

### SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
Isobutane	75-28-5	10-30
Propane	74-98-6	10-30

### SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation..... S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.  
 Contact avec la peau..... Rincer la peau contaminée à l'eau savonneuse. Si ce produit chimique pénètre vêtements, immédiatement la dévêtir et rincer la peau avec de l'eau. Si l'irritation persiste après le lavage, consulter un médecin .  
 Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.  
 Ingestion..... En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.  
 Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés . N/A.

PRODUIT: Chain Guard Formula 600 - 400g

CODE: AD-510000

**SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE**

Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

**SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

D'extinction approprié..... Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.  
 D'extinction inappropriés..... Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.  
 Dangers particuliers découlant de la ..... En cas d'incendie, ce qui suit peut être libéré : Oxydesdecarbone (CO, CO2), d'autres substance chimique composés organiques non identifiés.  
 Équipement spécial de protection et ..... Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau précautions pour les pompiers ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles, équipements de .. Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. protection et procédures d'urgence Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).  
 Méthodes et matériaux de confinement et de Laver abondamment à l'eau. nettoyage  
 Précautions environnementales..... Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

**SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION**

Précautions pour la manipulation..... Éviter la respiration de vapeurs ou de brouillards. Jamais percer, percer, meuler, couper, a vu ou souder n'importe quel récipient vide. Ne pas manger ou boire pendant le travail. Voir Section 08 pour appareils personnels de protection.  
 Conditions d'entreposage sécuritaire, y ..... Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart compris les incompatibilités de chaleur, d'étincelles et de flammes. Ne pas stocker en plein soleil.

**SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Isobutane	800 ppm	100 ppm	800 ppm	Non disponible	800 ppm	
Propane	2,500 ppm	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	1,000 ppm	
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. S'assurer que les stations lave-yeux et douches de sécurité sont disponibles.					
Mesures de Protection individuelle :						
Protection des yeux/visage.....	Anti-éclaboussures chimiques sont recommandés.					
Protection de la peau.....	Utiliser des vêtements de protection appropriés pour éviter le contact avec la peau si nécessaire.					
Protection des voies respiratoires.....	Une utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne nécessite pas l'utilisation de protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (voir ci-dessous), utiliser une protection respiratoire approuvé NIOSH .					
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.					
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.					

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

Formulaire..... Aérosol.  
 Apparence physique..... Liquide jaunâtre .  
 Odeur..... Caractéristique .  
 Seuil de l'odeur (ppm)..... N/A.  
 Densité (liquide)..... 0.978-0.985.  
 Gravité spécifique (aérosol)..... 0,891-0.897.

PRODUIT: Chain Guard Formula 600 - 400g

CODE: AD-510000

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

Densité de vapeur (Air = 1).....	N/A.
Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)	60-80.
pH.....	N/A.
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	N/A.
Point de fusion/congélation (° C).....	< -30. (Liquide).
Point d'éclair (° C), méthode.....	> 300. (Liquide). En vase clos.
Retour de flamme.....	Non.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	N/A.
Teneur en COV.....	N/A.
Solubilité dans l'eau.....	Insoluble.
Température d'auto-inflammation (° C).....	462. (Isobutane).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	1.4. (Isobutane).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)....	8.3. (Isobutane).
Coefficient de répartition eau/huile.....	N/A.
Viscosité.....	220 cst à 40 ° C. (Liquide).

**SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité .....	Pas de réactions dangereuses.
Stabilité chimique.....	Stable sous le stockage recommandé et des conditions de manutention.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Il peut s'enflammer au contact avec des oxydants acides minéraux.
Conditions à éviter.....	Chaleur, flammes, étincelles.
Matières incompatibles.....	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux .....	Dans la combustion émet des fumées toxiques.
Products	

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Isobutane	658 mg/L (4hrs,Rat)	Non disponible
Propane	658 mg/L (4hrs,Rat)	Non disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Non.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Non.	
Voies de pénétration - Absorption par la peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Toxicité aiguë.....	N/A.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	N/A.	
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	N/A.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	N/A.	
Mutagénicité sur les cellules germinales.....	Aucune donnée disponible pour indiquer les produits ou les composants présents à plus de 0,1 % sont mutagènes.	
Cancérogénicité.....	N/A.	
Toxicité pour la reproduction.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.	
STOT - exposition unique.....	Aucune donnée disponible .	
STOT - exposition répétée.....	Aucune donnée disponible .	
Danger par aspiration.....	Aucune donnée disponible .	
Effets chroniques.....	Aucun effet indésirable connu .	

**SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES**

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne devraient pas être rejetées dans l'environnement.
Persistance et dégradabilité .....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

PRODUIT: Chain Guard Formula 600 - 400g

CODE: AD-510000

**SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Méthodes d'élimination appropriées..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

**SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT**

TMD (Canada - Road)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950.  
 DOT (U.S. route)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950, LTD QTY, bien de consommation ORM-D.  
 IMDG (International - Marine)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950.  
 IATA (International Air)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950, LTD QTY.

**SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES**

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable.  
 Loi sur la Protection de l'environnement ..... Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).  
 canadien (LCPE)  
 Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Clause de non-responsabilité..... Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. .

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par ..... Affaires Regulatory  
 Version Révisée ..... MAR 03/2017